



OUVERTURE DE LA SAISON JET 2010 A SAINTE MAXIME : J – 30

Malgré la dernière offensive de l'hiver en début de semaine, les beaux jours vont bien finir par arriver et la saison de compétition 2010 pourra alors débuter à Sainte Maxime (83).

Ainsi, les 9, 10 et 11 avril prochains se dérouleront sur cette station balnéaire de la Côte d'Azur, le Championnat de France de Vitesse où se retrouveront tous les meilleurs spécialistes français dans les différentes catégories et le Championnat Grand Sud où pilotes de pointes et amateurs se côtoieront.

Un Championnat régional où chacune des cinq épreuves du calendrier 2010 se déroulera en trois manches de Vitesse pour les Jets à bras et trois mini Endurance de 30 minutes pour les Jets à selle, le tout sur un circuit de Vitesse en Stand Up et un circuit d'Endurance pour les Runabout avec les catégories suivantes :

- **Ski F3** avec les KAWASAKI, YAMAHA et POLARIS de moins de 100 CV (prépa carbu, filtres à air, plaque, écope, hélice, bras, guidon, gâchette, tapis, sponsons de coque)
- **Ski F2** avec les FZ 950 Stock, les HSR S4 jusqu'à 140 CV, les S8 Pro Edition et les SXR et Super Jet Limited
- **Ski F1** pour tous les Superstock et le GP titulaire d'une carte de navigation
- **Run Atmo** pour toutes les machines à moteur deux temps ou quatre temps atmosphérique qui pourront être standards ou préparées mais dans tous les cas afficher une puissance inférieure à 200 Cv
- **Run S** avec les Jets à selle compressés d'origine répondant au règlement technique FFM 2010
- **Run F1** avec les Superstock et les GP titulaire d'une carte de navigation.

Ci-joint, les fiches d'inscription de Sainte Maxime pour le Championnat de France et le Championnat Grand Sud, également téléchargeables sur le lien suivant :

http://jet-race.net/index.php?option=com_eventlist&view=eventlist&Itemid=15

Afin de bénéficier de tarifs d'engagements minorés, elles devront être remplies, signées et renvoyées avant le mercredi 7 avril. Ceux qui n'auront pas effectués cette démarche à temps pourront tout de même s'inscrire sur place mais à un tarif supérieur. Attention, les prix d'engagements du Championnat de France ne comprennent pas la location des transpondeurs qui est de 30 € par pilote alors que ceux du Championnat Grand Sud intègrent cette location. Dans les deux cas, les règlements se feront uniquement sur place, à Sainte Maxime.

Toutes les machines devront être immatriculées et chaque pilote devra impérativement être en possession des papiers des Jets et de son permis. En effet, il n'est souhaitable pour personne que les mêmes soucis qu'en 2009 se reproduisent avec les autorités.

L'installation sur le paddock sera possible à partir du vendredi 9 avril à partir de 13h00. Les grosses structures devront indiquer, par mail, leurs dimensions afin de prévoir efficacement leurs placements.

Pour tout complément d'information : thierry.scharff@actionsport.fr

Rendez-vous à Sainte Maxime !

**BULLETIN D'ENGAGEMENT CHAMPIONNAT DE FRANCE VITESSE 2010**

Epreuve officielle de la Fédération Française Motonautique


LIEU – VILLE : SAINTE MAXIME**DATES : 10 & 11 AVRIL 2010**(Ouverture officielle de l'épreuve 1^{er} jour OH/Fermeture dernier jour minuit)

PILOTE NOM Prénom

Date Naiss. / / 19.... Adresse

C.P VILLE/PAYS

Portable : Nationalité

Personne à contacter en cas d'urgence : 

N° Transpondeur
*A compléter par l'organisation***N° Dossard**

Les infos seront envoyées par courriel [.....@.....]

PERMIS : Mer [.....] Délivré le / / Fluvial [.....] Délivré le / /**LICENCE FFM 2010** : n° 2010/..... Nationale Régionale 72H que je souscris sur place (+ fiche médico-sportif)**VNM (JET) MARQUE** : Fz KAWASAKI SEADOO YAMAHA BENELLI POLARIS TYPE

N° de Série [.....] N° Immatriculation [.....]

Contrôle obligatoire lors des vérifications administratives : le PILOTE doit présenter l'ORIGINAL DE LA CARTE DE CIRCULATION DE SON VNM. Si le PILOTE n'est pas propriétaire légal du VNM (prêt, location), il doit présenter en plus une ATTESTATION NOMINATIVE de prêt signée du propriétaire du VNM.**JE M'ENGAGE EN CATEGORIE :**

ELITE	PROMOTION	FEMININE SKI	VETERAN SKI	JUNIOR SKI	COUPE DE MARQUE
<input type="checkbox"/> RUN F1 <input type="checkbox"/> SKI F1	<input type="checkbox"/> RUN S <input type="checkbox"/> SKI S	<input type="checkbox"/> RUN S <input type="checkbox"/> SKI S <input type="checkbox"/> SKI F1	<input type="checkbox"/> SKI S <input type="checkbox"/> SKI F1	<input type="checkbox"/> SKI	<input type="checkbox"/> COUPE X2
DROIT ENGAGEMENT : Pré inscription : 50 € Sur place : 70 €	DROIT ENGAGEMENT : Pré inscription : 50 € Sur place : 70 €	DROIT ENGAGEMENT : Pré inscription : 50 € Sur place : 70 €	DROIT ENGAGEMENT : Pré inscription : 50 € Sur place : 70 €	DROIT ENGAGEMENT : Pré inscription : 50 € Sur place : 70 €	DROIT ENGAGEMENT : Pré inscription : 50 € Sur place : 70 €
LOCATION DE TRANSPONDEUR : 30 €					

Je renvoie à ACTION JET soit par **FAX** (04 67 28 02 64), par **COURRIEL** thierry.scharff@actionsport.fr ou par **COURRIER** uniquement le bulletin d'engagement dûment complété et signé pour faire enregistrer mon inscription, le règlement se fera sur place.**ATTENTION, POUR UNE PRE INSCRIPTION, LE BULLETIN DOIT ARRIVER AU PLUS TARD LE MERCREDI 7 AVRIL 2010 (APRES CETTE DATE, VOTRE BULLETIN NE SERA PAS ENREGISTRE ET LES DROITS D'INSCRIPTION SUR PLACE SERONT DE 70 EUROS)****RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE****HORAIRES**

VENDREDI 9	14h00 – 19h00 16h00 – 18h00	Vérifications Administratives et Techniques Evaluations de pilotage
SAMEDI 10	08h00 – 12h00 11h00 – 17h35 17h35 – 18h00	Vérifications Administratives et Techniques Essais par catégorie / Courses et Pôles position Freestyle
DIMANCHE 11	08h30 – 18h20	Courses
PODIUMS – REMISE DES PRIX DIMANCHE 11 AVRIL : 18H30		

ENGAGEMENT PILOTE : « Je m'engage à respecter le règlement des compétitions VNM » : règles techniques – Règles de comportement en compétition – Règles de classements édité par la FFM/UIM. Je déclare que l'ensemble des renseignements qui figurent sur ce bulletin est exact. Dans le cas de force majeure, indépendant de la volonté de l'organisateur entraînant l'annulation de l'épreuve aucune indemnité ne me sera due.

Fait à Le :	PILOTE (lu et approuvé + signature)	PARENTS (signature pour les mineurs)
----------------	-------------------------------------	--------------------------------------



BULLETIN D'ENGAGEMENT CHAMPIONNAT GRAND SUD 2010

LIEU – VILLE : **SAINTE MAXIME**

DATES : 10 & 11 AVRIL 2010



PILOTE NOM Prénom

Date Naiss. / / 19.... Adresse

C.P VILLE/PAYS

Portable : Nationalité

Personne à contacter en cas d'urgence : 

Les infos seront envoyées par courriel [.....@.....]

N° Transpondeur
A compléter par l'organisation

N° Dossard

PERMIS : Mer [.....] Délivré le / / Fluvial [.....] Délivré le / /

LICENCE FFM 2010 : n° 2010/..... Nationale Régionale 72H que je souscris sur place (+ fiche médico-sportif)

VNM (JET) MARQUE : FZ KAWASAKI SEADOO YAMAHA BENELLI POLARIS TYPE

N° de Série [.....] N° Immatriculation [.....]

Contrôle obligatoire lors des vérifications administratives : le PILOTE doit présenter l'ORIGINAL DE LA CARTE DE CIRCULATION DE SON VNM. Si le PILOTE n'est pas propriétaire légal du VNM (prêt, location), il doit présenter en plus une ATTESTATION NOMINATIVE de prêt signée du propriétaire du VNM.

JE M'ENGAGE EN CATEGORIE :

SKI	RUNABOUT
<input type="checkbox"/> SKI F3	<input type="checkbox"/> RUN ATMO
<input type="checkbox"/> Ski F2	<input type="checkbox"/> RUN S
<input type="checkbox"/> Ski F1	<input type="checkbox"/> RUN F1
* DROIT ENGAGEMENT : 60 € par pré inscription	* DROIT ENGAGEMENT : 80 € par pré inscription
* ENGAGEMENT : 80 € inscription sur place	* ENGAGEMENT : 100 € inscription sur place

* location transpondeur incluse.

Je renvoie à ACTION JET soit par **FAX** (04 67 28 02 64), par **COURRIEL** thierry.scharff@actionsport.fr ou par **COURRIER** uniquement le bulletin d'engagement dûment complété et signé pour faire enregistrer mon inscription. Le règlement se fera sur place.

TIMING ESTIMATIF

VENDREDI 9 AVRIL

14H – 19H VERIFICATION ADMINISTRATIVES ET TECHNIQUES
16H – 18H STAGES D'EVALUATIONS DE PILOTAGE

SAMEDI 10 AVRIL

08H – 12H VERIFICATION ADMINISTRATIVES ET TECHNIQUES
12H – 13H ESSAIS LIBRES PAR CATEGORIE
14H – 14H15 BRIEFING
18H – 18H15 1^{ERE} MANCHE SKI F3
18H15 – 18H30 1^{ERE} MANCHE SKI F2
18H30 – 18H45 1^{ERE} MANCHE SKI F1
18H50 – 19H20 1^{ERE} MANCHE RUNABOUT ATMO - S - F1

DIMANCHE 11 AVRIL

9H45 – 10H15 2^{EME} MANCHE RUNABOUT ATMO - S - F1
10H20 – 10H35 2^{EME} MANCHE SKI F3
10H40 – 10H55 2^{EME} MANCHE SKI F2
11H – 11H15 2^{EME} MANCHE SKI F2
16H – 16H15 3^{EME} MANCHE SKI F3
16H20 – 16H35 3^{EME} MANCHE SKI F2
16H40 – 16H55 3^{EME} MANCHE SKI F1
17H – 17H30 3^{EME} MANCHE RUNABOUT ATMO - S - F1
18H30 REMISE DES PRIX

ENGAGEMENT PILOTE : « Je m'engage à respecter le règlement des compétitions VNM » : règles techniques – Règles de comportement en compétition – Règles de classements édité par la FFM/UIM. Je déclare que l'ensemble des renseignements qui figurent sur ce bulletin est exact. Dans le cas de force majeure, indépendant de la volonté de l'organisateur entraînant l'annulation de l'épreuve, aucune indemnité ne me sera due.

Fait à	PILOTE (lu et approuvé + signature)	PARENTS (signature pour les mineurs)
Le :		

INFORMATIONS ET RENSEIGNEMENTS UNIQUEMENT PAR COURRIEL : thierry.scharff@actionsport.fr

Adresse : ACTION JET - 9, rue de la Castagnone - 34480 MAGALAS – Fax : 04 67 02 28 64

SAINTE MAXIME

JET

CUP

CHAMPIONNAT DE FRANCE

CHAMPIONNAT GRAND SUD

10 & 11
AVRIL 2010



Sainte-Maxime



hydrojet
MARINAZIONE



92.6 fm



FFM
FÉDÉRATION
FRANÇAISE
MOTONAUTIQUE



ZR
Zapata Racing